

## Concept de formation post-graduée en Chirurgie Plastique, Reconstructive et Esthétique

### Catégorie B.

Service de Chirurgie plastique et reconstructive de l'Hôpital de Sion, Av. Grand Champsec 80  
1950 Sion

Responsable : Docteur P. Schertenleib.

En ce qui concerne les médecins en formation :

### Choix des candidats, définition des objectifs d'apprentissage, évaluation et sélection :

Les candidats doivent être porteurs du diplôme Suisse de médecin ou d'un diplôme étranger équivalent reconnu.

Les candidats sont pré-sélectionnés sur la base de leur CV et de leurs références puis convoqués pour un entretien avec les deux chefs de service. Si une candidature potentielle semble pouvoir être retenue, le candidat sera évalué au cours d'une visite de un à deux jours au sein de la clinique.

Les exigences de base sont celles de la formation chirurgicale de base et la réussite de l'examen de chirurgie. Préférence sera donnée à des candidats ayant déjà effectué une partie de leur formation spécifique en chirurgie plastique et si possible avec des connaissances de base en chirurgie de la main.

Contenu du contrat, durée : La durée du contrat est de un an, éventuellement renouvelable pour une année supplémentaire, auquel cas l'année ne compte pas pour la formation mais uniquement pour le catalogue opératoire.

La durée du temps probatoire est de 3 mois.

Définition des objectifs d'apprentissage : Formation théorique : une formation personnelle théorique régulière est exigée et vérifiée dans les activités cliniques quotidiennes. Les conseils de lecture seront donnés en fonction des cas cliniques qui se présentent.

Lectures : Les assistants ont à disposition la bibliothèque centrale de l'hôpital et la bibliothèque du service, où l'on trouve toutes les publications relevantes de la spécialité.

Training de base : Les assistants en formation ont la possibilité d'effectuer toutes les interventions en fonction de leur niveau de capacité.

Entraînement micro-chirurgical : Pour les assistants ne disposant pas de la formation de base en micro-chirurgie, la participation à un cours de formation dans ce domaine dans un autre établissement est favorisée.

Activités scientifiques : Nous attendons de l'assistant au minimum une à deux publications par année (présentation lors de congrès, posters, articles, case report).

Activités de consultation : Les assistants en formation effectuent au minimum 3 demi-journées de consultation par semaine sous la supervision d'un responsable.

**Service de garde :** Les assistants du service de chirurgie plastique de l'Hôpital de Sion participent à un service de piquet concernant la spécialité et la chirurgie de la main. Le service étant centralisé au niveau cantonal, le service de garde est assuré 24 heures sur 24 tout au long de l'année. L'activité du service couvre l'ensemble du spectre de la chirurgie plastique et de la chirurgie de la main, y compris replantation et lambeau libre.

**Participation aux congrès :** La participation à des congrès cliniques et scientifiques dans la spécialité est encouragée. En général, au cours de l'année, l'assistant participe aux congrès de la Société, avec au minimum un congrès à l'étranger.

**Formation continue constitutionnelle :** L'assistant participe une heure par semaine au colloque du service de chirurgie, présente chaque deux mois au Département de Chirurgie un colloque d'une heure relatif à la spécialité, destiné aux assistants. Des colloques internes ont lieu chaque jour pendant 20 minutes à une demi-heure, où sont discutés de manière pratique et théorique les cas cliniques du service avec indication des lectures relatives à ces cas, ou aux opérations planifiées les jours suivants. Les connaissances acquises ou non sont vérifiées ensuite par les maîtres responsables.

**Evaluation et qualification :**

**Catalogue opératoire :** Le catalogue opératoire des assistants en formation est documenté selon le protocole d'évaluation de la FMH concernant la spécialité et évalué chaque trois mois.

**Plan de carrière :** Des entretiens périodiques et les évaluations des candidats ont lieu environ chaque trois mois.

**2) En ce qui concerne l'établissement de formation, l'organisation de la formation post-graduée, le service de Chirurgie Plastique et Reconstructive de l'Hôpital de Sion, remplit les critères de la catégorie B (une année).**

Les médecins cadres sont :

Le Docteur Pierre Schertenleib FMH en Chirurgie plastique reconstructive et esthétique.  
Le Docteur Christian Zuber, FMH en Chirurgie plastique reconstructive et esthétique et chirurgie de la main.

Les deux médecins cadres occupent un poste à 100% à l'Hôpital et supervisent alternativement le service de piquet.

L'activité du service couvre l'ensemble du spectre de la chirurgie plastique à l'exception de la chirurgie des fentes, de la chirurgie crânio-faciale et des fractures du squelette facial hors fractures du nez. Elle couvre également l'ensemble du spectre de la chirurgie de la main. Les assistants en formation participent à l'ensemble de ces activités et participent au service de piquet.

**Fonction de la clinique :** Le service de chirurgie plastique et reconstructive de l'Hôpital de Sion est un service centralisé en Valais. Les cas relevant de la spécialité sont référés pour l'ambulatoire et l'électif de l'ensemble du canton.

Le service reçoit à sa propre consultation ambulatoire environ 5500 consultations par année.

Une activité décentralisée de consultations et de chirurgie ambulatoire effectuée par chacun des médecins chefs en alternance a lieu une fois par semaine à l'hôpital de Viège. Une activité de concilium existe pour l'ensemble des hôpitaux du canton et pour la Clinique Romande de Réadaptation (une fois par semaine dans cette institution concernant les cas de chirurgie de la main et de paraplégologie).

**Organisation de la formation post-graduée :** Nombre des places de formation des services à disposition actuellement : 1 place de chef de clinique et une place d'assistant et un demi-poste d'assistant en rotation de chirurgie. Le nombre de places de formation par rapport aux formateurs est de 1/1.

Les formateurs sont le Docteur Pierre Schertenleib, médecin-chef FMH en Chirurgie plastique reconstructive et esthétique et le Docteur Christian Zuber, médecin-chef FMH en Chirurgie plastique reconstructive et esthétique et chirurgie de la main.

Les deux médecins-cadres sont consultants du service de chirurgie plastique et reconstructive des HUG.

**Introduction des nouveaux assistants :** Les nouveaux assistants en formation sont placés sous la supervision directe des deux médecins-chefs et le programme de formation leur est exposé. Les nouveaux collaborateurs participent à la séance d'information générale de l'hôpital et du Département de Chirurgie de manière obligatoire.

**Formation à l'extérieur , colloques internes et externes, congrès :** voir chapitre 1.

**Publications et formation :** voir chapitre 1.

**Participation financière :** Les assistants en formation reçoivent de la part de l'Hôpital 1500.- par an pour participation à des congrès. Une participation active à un congrès est financée par les médecins-chefs sur prélèvement des honoraires privés.

**Structure de la formation post-graduée, définition par année des objectifs de formation :** Le service étant reconnu pour une année, les objectifs de formation sont définis de cas en cas en fonction de la formation spécifique de chaque assistant et redéfinis chaque trois mois en fonction des progrès réalisés. Les assistants ont accès à l'ensemble des actes pratiqués dans le service en fonction de leur degré de formation.

Docteur P. Schertenleib  
Médecin-chef

Docteur Christian Zuber  
Médecin-chef

